



7 octobre, Journée mondiale pour le travail décent

LE SALAIRE MINIMUM À 15 \$: RIEN DE MOINS

*Lettre ouverte de Mélanie Gauvin et Virginie Larivière, co-porte-parole de la campagne 5-10-15**

La semaine dernière, Philippe Couillard a adopté un ton « guerrier » pour défendre les intérêts de Bombardier contre Boeing et pour dénoncer l'injustice subie par une multinationale québécoise. Nous croyons que les travailleuses et les travailleurs qui sont au bas de l'échelle et qui luttent au quotidien contre la pauvreté mériteraient que leurs dirigeants politiques défendent leurs intérêts avec la même ardeur. En cette année préélectorale, c'est ce que nous demandons au gouvernement. Rien de moins.

Le 7 octobre, Journée mondiale pour le travail décent, il y aura exactement un an que nos organisations ont lancé la campagne 5-10-15. Celle-ci s'inscrit résolument dans le débat sur l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure. C'est ce que ça prend aujourd'hui, au Québec, pour sortir de la pauvreté après avoir travaillé toute l'année à temps plein. Rien de moins.

En plus du salaire minimum à 15 \$, nous souhaitons que la ministre responsable du Travail fasse preuve de courage politique dans la modernisation des normes du travail. Nos deux autres revendications, le 5 et le 10, sont des mesures simples qui amélioreront grandement la conciliation travail-vie personnelle.

Le 5 : pour permettre à toutes et à tous d'organiser leur vie personnelle et leurs obligations familiales, la Loi sur les normes du travail doit obliger les employeurs à fournir l'horaire de travail au moins cinq jours à l'avance. Rien de moins.

Le 10 : pour soutenir les travailleurs et travailleuses qui sont confrontés à la maladie ou à des obligations familiales, il faut garantir dix jours de congé payé.

Plus de 60 % des travailleurs et travailleuses du Québec n'ont toujours pas accès à cette protection. Quand on a un budget serré, la perspective de perdre quelques jours de salaire incite bon nombre de personnes à travailler même lorsqu'elles sont malades. Si on s'absente pour prendre soin d'un proche gravement malade, ce sont des dépenses essentielles qui sont sacrifiées. Pour protéger des aléas de la vie, c'est 10 jours de congé payé. Rien de moins.

Malheureusement, le gouvernement semble trouver que les travailleuses et les travailleurs ne méritent ni de sortir de la pauvreté ni d'améliorer leurs conditions de travail. Alors qu'en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario, le salaire minimum à 15 \$ l'heure est en voie de devenir une réalité, le Québec mise sur une hausse totale de 1,70 \$ sur quatre ans, pour le porter à 12,45 \$ en 2020. Une gifle pour les personnes au salaire minimum. Rien de moins.

À un an des élections, la campagne 5-10-15 veut inviter l'ensemble des partis politiques à clarifier leurs engagements en matière de salaire minimum et de conditions de travail, mais aussi augmenter la pression sur le gouvernement pour le forcer à s'intéresser au sort des travailleuses et des travailleurs pauvres et à défendre leurs intérêts avec la même vigueur qu'il défend les intérêts du patronat. Rien de moins.

C'est pour cela que nous marcherons à Montréal le 15 octobre prochain, aux côtés de nos partenaires des autres campagnes pour le salaire minimum à 15 \$ l'heure.

* Les sept organisations membres de la campagne 5-10-15 : le Front de défense des non-syndiqués, le Collectif pour un Québec sans pauvreté, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).